



Conseil d'Administration du 10 Décembre 2020 à 18h30

ORDRE DU JOUR

- ▶ Approbation du PV du CA du 04 JUIN 2020
- ▶ Rapport moral
- ▶ Rapport d'activité
- ▶ Présentation du Bilan et compte de résultat
- ▶ Nouveau CA / Démission du bureau
- ▶ Projet d'activité 2019

RAPPORT MORAL 2019

Des frais de fonctionnement faible

Un nouveau site internet

Le projet de mise en place de dons sous forme de prélèvement est en cours.

Les projets qui ont pu être soutenu.

Volley – Handball – Iaido – Roller Hockey

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

EVENEMENT GENERATIONS SPORTS ANNULE A CAUSE DES
GILETS JAUNES CHEZ SPORT BREAK

En 2018 : 173 630 €

Bilan mécénat sur 2019

En 2019: 147 100,00 €

Volley – Handball – Iaido – Roller Hockey

COMPTE DE RÉSULTAT 2019

Charges ⁴⁹⁴		Recettes	
Frais de fonctionnement	1051 €	Dons dédiés	147 100 €
		Produits exceptionnels	4 338 €
Soutien projet	145 487 €		
TOTAL	146 374 €	TOTAL	151 438 €
RESULTAT NET			4 900 €

TRESORERIE AU 30/12/2019: 12 739 €

BILAN 2019

PRESENTATION DES COMPTES ET OBSERVATIONS

PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES M. BENJAMIN PIAZZA

DEMISSION DE L'ENSEMBLE DU BUREAU

PROPOSITION DE CANDIDATURE AUPRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Se réunit une fois par an .

Election d'un bureau pour 6 ans maximum

Président – trésorier – secrétaire

Réunion 4 fois par an.

PRESENTATION DES PROJETS

PROJET DE DEVELOPPEMENT

- Présence d'un service civique
- Information auprès des Associations Affiliées
- Recherche de nouveaux prescripteurs
- Développement des dons par les particuliers site internet et prélèvements possibles avec la caisse d'épargne
- Accompagnement des AA pour les demandes de projet et recherche de mécènes
- Associés des fondations existantes et entreprises partenaires

Au CA ou au Bureau

- Participer au 100 ans du CLUB

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Relevé des décisions

Associations présentes et représentées :

Aviron : Claude TRONEL – Baseball : Gérard CROS – Savate française : Patricia TOURET – Canoë Kayak : BRETCHER Arnaud - Football : Henri DAMOTTE - Handball : Thomas TERZULLI hockey sur gazon : HERALY Laurence - Iaido : Christelle CHABBERT – Kendo : Marie LHEUREUX - Orientation : BIAU Gabriel - Randonnée : HUGON Olivier - Roller hockey : RAVIX Rudy – Omnisports et Vacances : Céline Allegre – RECOULY Samuel – Président Générations Sports (pouvoir) -

Absents et excusés :

Escrime : BARTHELEMY Loïc– Cheerleading : BIGAT Emma – Plongée CASTAINGS Jerome – Volley : CAYLARD Jean Charles – Kite surf : GARAT Sébastien – Cyclo GATOULLAT Daniel - Natation : JAMET Philippe – Judo : LARTIGUUX Lionel – Trampoline LARTIGUE Philippe – Basket : MARAVAL Romain – Aïkido : PASQUET Marc – Lutte PRIEUR Alexandre – Karaté : ROS Thierry – Gymnastique : VIGNARD Annick – Edouard SUDRE.

Invités :

Alexandre MARION, directeur du MUC Omnisports,
Amandine LEGER, directrice du MUC Vacances
Benjamin PIAZZA CAC de la Fondation « GENERATIONS SPORTS

Plus de la moitié des membres sont présents, le Quorum est atteint.
Le CA se déroule en visio suite à la pandémie COVID 19.

1 – Le rapport moral est relayé par Alexandre MARION et explique l'absence du président au CA du jour pour des raisons professionnelles (pouvoir donné à Mme ALLEGRE) et que par manque de temps il souhaite se retirer du poste qu'il occupait jusqu'à présent. M. SUDRE est également démissionnaire.

2 - Le rapport moral est également présenté par Alexandre MARION.

3 - Présentation des comptes par Alexandre MARION

M. PIAZZA présente alors son rapport et ne signale aucune irrégularité.

Le CA donne quitus au commissaire aux comptes.

Voté à l'unanimité par le CA.

4 - Election des nouveaux membres du bureau par vote du CA conforme aux statuts :

Se présente :

Jean Pierre GUIRARD

Marie LHEUREUX

Christelle CHABERT

Alexandre MARION

Suite aux candidatures, le conseil d'administration choisi d'élire :

M. Alexandre MARION – président du fonds de dotation Générations sports et lui donne pouvoir de signature pour les services bancaires de la société générale et des CERFA pour les mécènes.

Un prochain CA sera organisé premier trimestre 2021 pour clôturer les comptes de l'année 2020.

Un retard lié à la pandémie de COVID19.

Le secrétaire de séance.
Alexandre MARION





THIERRY DEWINTRE SAS
COMMISSARIAT AUX COMPTES

GENERATION SPORT

150 rue François Joseph GOSSEC
34070 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

GENERATION SPORT

150 rue François Joseph GOSSEC
34070 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

GENERATION SPORT

150 rue François Joseph GOSSEC
34070 MONTPELLIER

I- Opinion sur les comptes annuels

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation GENERATION SPORT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III- Vérification des autres documents adressés à l'assemblée générale ordinaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et du président adressé aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

IV- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement du fonds de dotation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

V- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

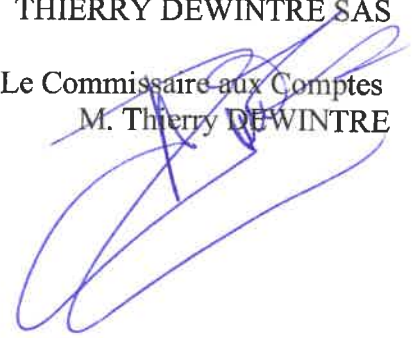
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Teyran, le 25 novembre 2020
THIERRY DEWINTRE SAS

Le Commissaire aux Comptes
M. Thierry DEWINTRE



ANNEXES DU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement	4 938	4 938			
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	5 570	1 100	4 470		4 470
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		10 508	6 038	4 470		4 470
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	5 000		5 000	70 000	65 000- 92. 86-
	Autres créances					
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	12 739		12 739	12 778	39- 0. 30-
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	17 739		17 739	82 778	65 039- 78. 57-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		28 247	6 038	22 209	82 778	60 568- 73. 17-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	17 266	77 191	59 926-	77. 63-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 916	3 970	946	23. 84
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	22 182	81 162	58 980-	72. 67-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28	1 616	1 589-	98. 29-
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	28	1 616	1 589-	98. 29-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	22 209	82 778	60 568-	73. 17-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

28

1 616

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			147 100	173 600	26 500-	15. 26-
Total des Produits d'exploitation (I)			147 100	173 600	26 500-	15. 26-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			887	1 510	623-	41. 25-
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			150		150	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			145 487	98 864	46 623	47. 16
Total des Charges d'exploitation (II)			146 524	100 374	46 150	45. 98
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			576	73 226	72 650-	99. 21-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2	2	0	0. 82
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2	2	0	0. 82
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	2	2	0	0. 82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	578	73 228	72 650-	99. 21-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 338		4 338	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 338		4 338	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 338		4 338	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		69 258	69 258-	100. 00-
Total des produits (I+III+V+VII)	151 440	173 602	22 162-	12. 77-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	146 524	169 632	23 108-	13. 62-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 916	3 970	946	23. 84

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ Nº : 080634303866 Nationalité Française

Nom : CHABBERT

Prénoms : CHRISTELLE MARIE BERNARD

Sexe : F Né(e) le : 25 11 1967

4 : CAZOUËLS-LES-BEZIERS

Ville de naissance

Signature

IDFRACHABBERT<<<<<<<<<<<<<<<<<<<343108
0806343038663CHRISTELLE<<MA6711159F7

